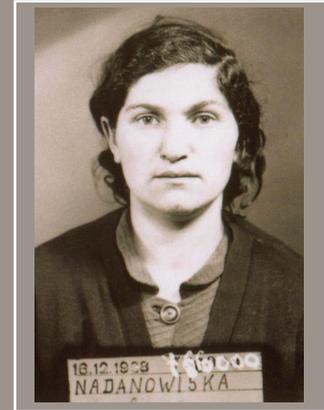
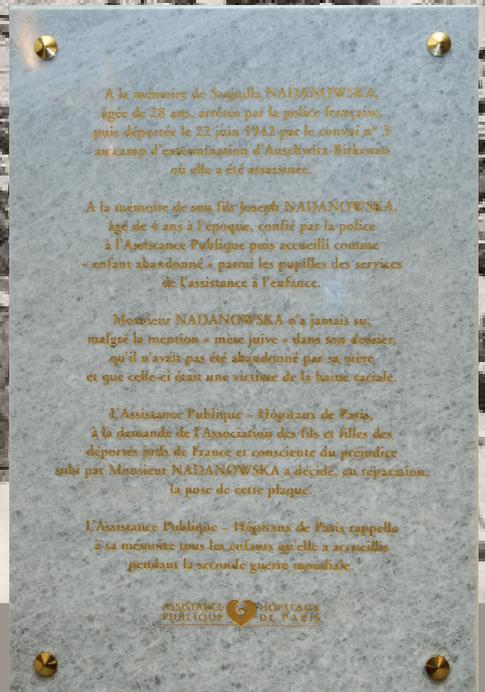
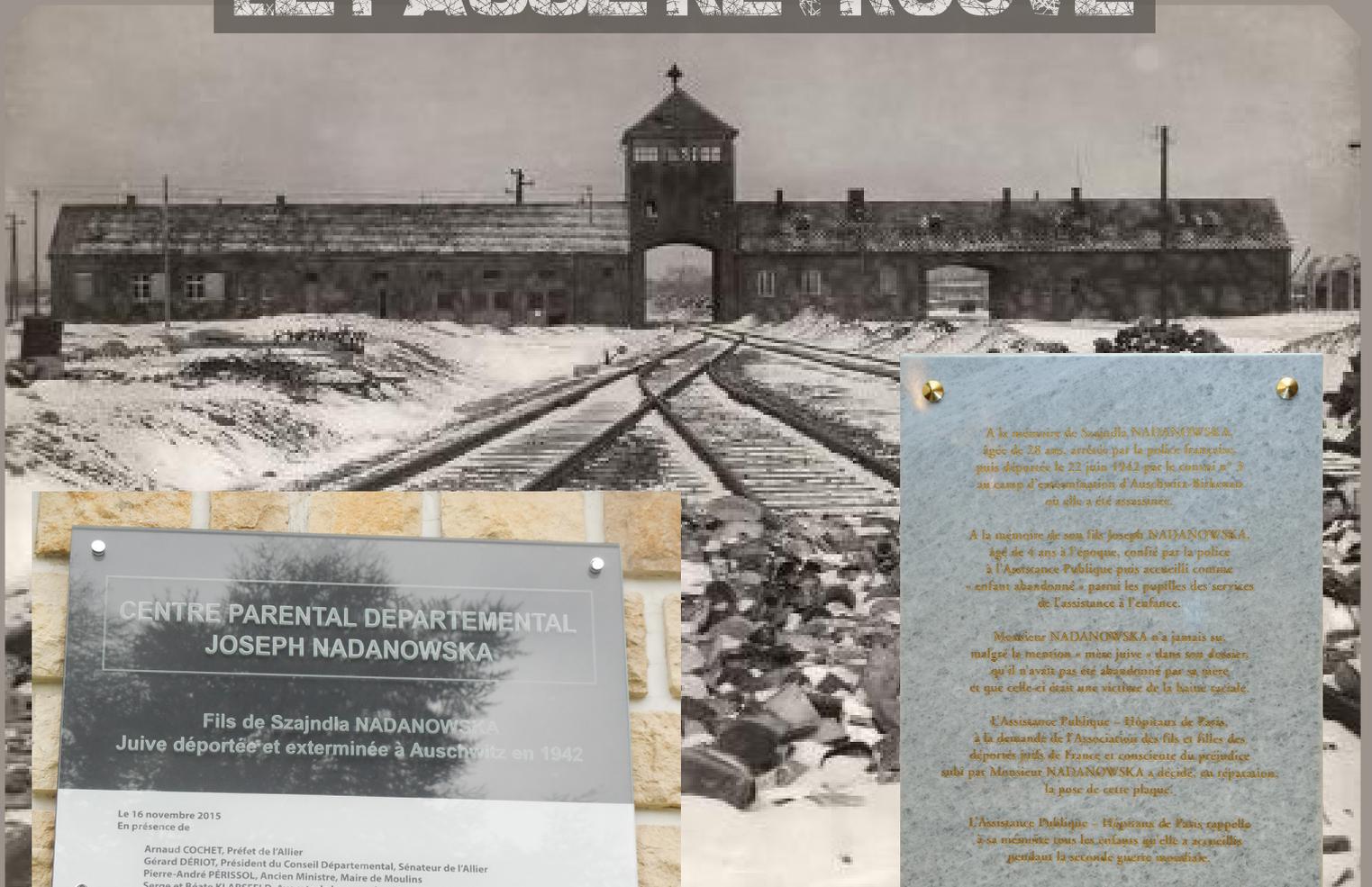




L'histoire de Joseph Nadanowska



LE PASSÉ RETROUVÉ



EDITO

C'est au sein du Conseil Départemental de l'Allier que le dossier « **assistance publique** » de Joseph Nadanowska a été consulté pour la première fois, par son épouse.

J'adresse mon plus grand respect à Madame Monique Nadanowska pour les démarches qu'elle a effectuées en mémoire de son défunt mari et pour qu'aujourd'hui, nous puissions enfin connaître la vérité sur l'histoire de Szajndla, déportée à Auschwitz en juin 1942 et laissant derrière elle, et malgré elle, son fils Joseph, alors âgé de 4 ans.

Le Président du Conseil Départemental,

Gérard DÉRIOT
Sénateur de l'Allier





Préface
par M^e Serge Klarsfeld

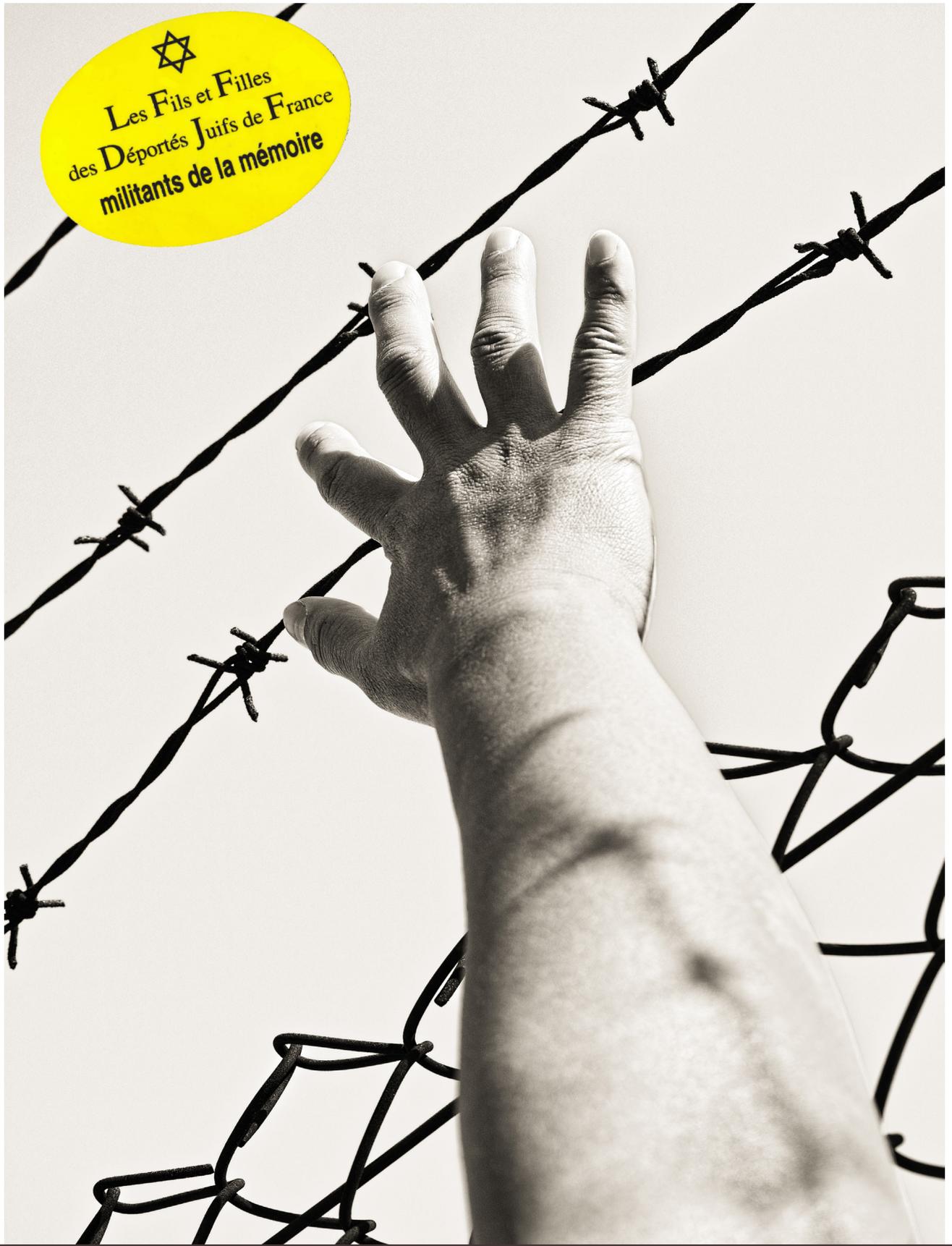
Comment l'Assistance publique a gâché
la vie et le destin d'un orphelin juif

Joseph Nadanowska a été déposé à 4 ans à l'Hospice des Enfants assistés le 15 juin 1942 par un gardien de la paix. L'Assistance publique n'a jamais laissé Joseph consulter son dossier, alors qu'il n'a cessé toute sa vie de demander à l'Assistance publique s'il y avait des nouvelles concernant sa mère. On lui a toujours fait croire qu'elle l'avait abandonné alors qu'elle avait été arrêtée et déportée et qu'il suffisait d'ouvrir le dossier pour se rendre compte de la vérité.

L'Assistance publique a traité Joseph Nadanowska avec désinvolture, légèreté, insouciance et pour tout dire inhumanité. À aucun moment, l'Assistance publique n'a établi le moindre rapport entre la disparition de la mère juive de Joseph et les rafles et déportations de l'été 1942. Non seulement Joseph a combattu deux ans en Algérie alors qu'il aurait dû être exempté de cette guerre où il risquait sa vie, mais surtout il a tant souffert d'avoir toujours cru, à cause de la négligence de l'Assistance publique, qu'il avait été réellement abandonné par sa mère, qui n'avait pas voulu de lui. Comme l'écrit sa veuve : « **Il a eu tout au long de sa vie une conduite exemplaire, faite de travail, de courage et de loyauté, mais aussi de solitude, de souffrance et de chagrin, dont je peux parler pour les avoir partagés avec lui, tant l'absence d'une famille et surtout l'ignorance de ce qui s'était passé l'ont poursuivi jusqu'à la fin de ses jours** ».



Les Fils et Filles
des Déportés Juifs de France
militants de la mémoire



Le 7 juin 2010, Monique Nadanowska a pu consulter à Moulins le dossier transmis par la direction de l'Action sociale, de l'enfance et de la santé ; ce dossier que son mari n'a jamais pu voir jusqu'à sa mort récente. Après sa mort, Monique est entrée en relation avec moi ; elle avait appris, mais trop tard pour Joseph, que la mère de son mari avait été déportée par le convoi n°3 le 22 juin 1942. Le bulletin initial de renseignements de l'administration générale de l'Assistance publique concernant un enfant abandonné porte les renseignements précis qui suivent :

Date et heure du dépôt à l'Hospice : **le 17 juin 1942 à 12h45**

Personne autre que le père ou la mère qui a présenté l'enfant :

un gardien de la paix

L'enfant abandonné :

masculin, NADANOWSKA Joseph, né le 18 janvier 1938

Est-il légitime ou naturel : **naturel**

Est-il reconnu par le père : **non**

Est-il reconnu par la mère : **oui**

Renseignements sur les parents de l'enfant abandonné :

NADANOWSKA Szajndla née le 15 juin 1914 à Ostrowicz (Pologne) ; de nationalité polonaise – juive ; 52 avenue de la Porte de Villiers à Levallois ; célibataire.

Explication détaillée des motifs qui ont amené l'abandon de l'enfant :

Mère disparue de son domicile depuis le 15 juin 1942. La mère doit être incarcérée à St-Lazare.

Il est évident que l'Assistance publique pouvait à partir du document du 17 juin 1942 faire connaître la vérité à Joseph. La mère était « juive » ; elle aurait été arrêtée le « 15 juin 1942 ». Il suffisait de poser la question à un Polonais, juif ou non, pour savoir que Szajndla était un prénom juif caractéristique. Le 17 juin 1942, on savait à l'Assistance publique que depuis le 6 juin les Juifs devaient porter l'étoile jaune et que la police française et la Feldgendarmarie arrêtaient de nombreux Juifs pour « défaut de port d'insigne », ce qui avant même la rafle du Vél d'hiv le 16 juillet 1942, a été le cas de Szajndla, internée au camp des Tourelles et transférée à Drancy le 22 juin 1942 avec 65 autres femmes, les premières à être déportées de France.

Vivant et travaillant à la campagne, sans avoir reçu une instruction supérieure, Joseph n'était pas en mesure de mener des investigations personnelles autres que de s'adresser de bonne foi à l'Assistance publique. Comment l'Assistance publique peut-elle réparer le préjudice commis envers l'existence de Joseph Nadanowska et de son épouse ? Difficile de répondre. Si Joseph avait été reconnu pour ce qu'il était réellement, une institution juive, telle l'OSE, l'aurait accueilli, instruit, élevé comme elle l'a fait pour tant d'orphelins juifs. Il aurait été pupille de la Nation ; il aurait perçu d'importantes indemnités allemandes en tant que juif apatride en 1960 ; il aurait reçu une rente ou un capital de la part de l'État en 2000 ; il aurait vécu toute sa vie dans le souvenir de sa mère martyre comme tant de mères juives ; il aurait pu être heureux. Tout cela parce que l'Assistance publique n'avait cure d'examiner les quelques renseignements d'un dossier pour aider un enfant à traverser dignement la vie. Combien de dossiers d'enfants en bas-âge abandonnés entre 1942 et 1944 ont-ils connu le même sort ? On aimerait le savoir. Tout cela mérite un entretien sérieux avec les services compétents de l'Assistance publique pour scruter ce passé, apaiser la veuve de Joseph et nous souvenir de cette mère traquée et arrêtée et qui sera déportée et assassinée sans savoir ce qu'il deviendra de son gosse.

En tout cas Monique Nadanowska ne baisse pas les bras et poursuit son action de mémoire et de vérité. Elle est soutenue par notre association des FFDJF ; elle l'est également par le service de l'Allier de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et par la section départementale de l'Allier de la Fédération nationale André Maginot qui ont eu le courage de publier cette brochure exemplaire.

Serge Klarsfeld

Président de l'association

« les Fils et filles des déportés juifs de France »

N.B. : Cette préface a été rédigée pour la première édition de cette publication, avant de connaître la réponse, finalement apportée par l'Assistance publique (page 47).

À TOI

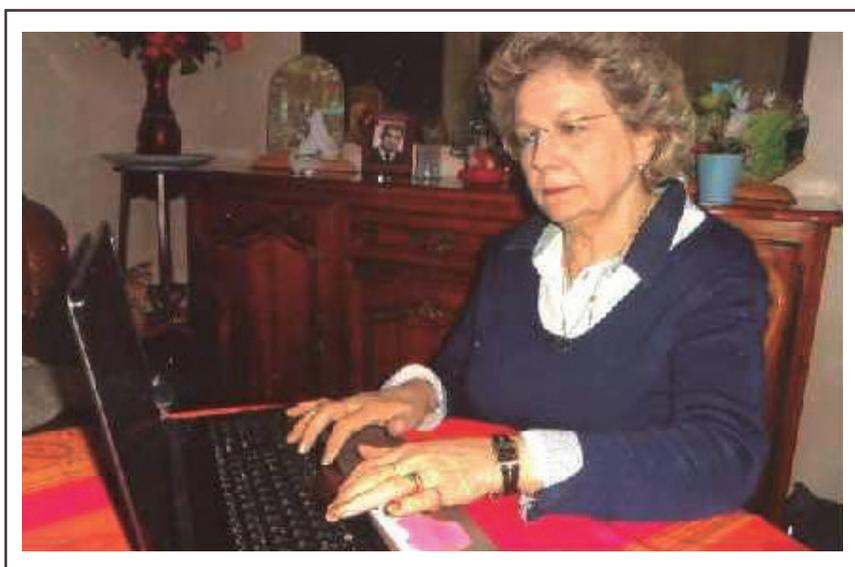
Lorsque ta maman est arrivée à Auschwitz, elle a reçu un matricule entre les numéros 7961 et 8026, attribués aux 66 femmes du convoi n°3 dont elle faisait partie ; toi, dans le même temps, tu recevais de l'Assistance publique le matricule 266544.

Il était impensable pour moi de laisser notre histoire en l'état, celle que l'on a bien voulu nous raconter, jusqu'à ce jour où j'ai découvert qu'elle était tout autre.

Ce document mettant au jour la vérité, je te le dédie, rappelant ainsi l'amour que j'ai pour toi. Désormais tu n'es plus l'enfant de l'Assistance publique, abandonné par sa mère, situation signifiée chaque fois en réponse à la suite de tes diverses recherches auprès des institutions compétentes.

Tu es Joseph, le fils de Szajndla, déportée juive à Auschwitz.

Monique Nadanowska



La découverte de la vérité

Joseph Nadanowska est né le 17 janvier 1938. Le 17 juin 1942, il est confié à l'âge de 4 ans à l'Assistance publique suite à la disparition subite de sa mère, Szajndla Nadanowska, 28 ans, née le 15 juin 1914 en Pologne. Joseph ne la reverra jamais.

Cette déchirure l'a accompagné tout au long de sa vie d'enfant, puis de sa vie d'homme. Mais loin d'enfouir et de refouler ce traumatisme, Joseph tenta au contraire de retrouver la trace de Szajndla. Accompagné et soutenu par son épouse, Monique, il chercha sans cesse des réponses aux questions qui l'ont tourmenté jusqu'à son décès, le 5 décembre 2004 à Moulins. Sa mère l'avait abandonné, c'est ce que lui ont toujours répondu, à plusieurs reprises, les services de l'Assistance publique.

Abandonné par sa mère. Telle était la terrible certitude avec laquelle il avait dû grandir et vivre. C'est avec elle qu'il est parti, en 2004. Mais ce n'était pas la Vérité.

Après le décès de son mari, Monique continue, seule, les recherches sur la disparition de Szajndla. En 2006, elle s'équipe d'un ordinateur et, le 23 janvier 2007, elle décide de consulter, un peu par hasard, le site du Mémorial de la Shoah de Paris. Sur le moteur de recherche du site, elle inscrit Szajndla Nadanowska. Un clic, les réponses s'affichent, et son cœur s'emballé :

Madame Szajndla Nadanowska née le 15 juin 1914 à Ostrowiec, déportée à Auschwitz par le convoi n°3 au départ de Drancy le 22 juin 1942.

Stupéfaite, elle lit et relit le résumé qui accompagne la fiche de chaque victime, ainsi que l'extrait de la liste des déportés du convoi n°3.

La révélation est violente. Elle réalise aussi que son mari est décédé sans la connaître, lui qui a toujours cru (et à qui on a toujours dit) qu'il avait été abandonné. Joseph, qui souhaitait tant revoir sa mère, ne saura jamais que Szajndla était une juive polonaise déportée à Auschwitz et qu'elle n'en revint pas.

-3-

18 JUIN 1942.

35	KESNER Ghaya Kajolavica	10.10.1900	polonaise	5.7.41
36	KILSTEJN Rywka Rozkow	15. 3.1910	polonaise	10.12.41
37	KORCENKERN Sura Kinnak	12.11.1918	polonaise	18.4.42
38	KOSLER née Falk Anna Berlansow	5.4.1905	réf.russe	18.4.42
39	KADANOWSKA Szajudla Ostrowica	15.8.1914	polonaise	16.6.42
40	KELLER Sarah Lodza	15.10.1905	polonaise	24.10.41
41	KISSENBAUM née Flichka Cécile Paris	5. 7.1910	française	11.5.42
42	KILD née Brzessujaska Cécile Gneszchae	21. 5.1904	polonaise	26.5.42
43	PIOTROWSKI née Klapper Sura Tomasz	30.9.1902	polonaise	17.6.42
44	KLEBA Rachla Siedlce	8.8.1921	polonaise	24.4.42
45	KREMER née Messin Hina Ivra-Salwan	2.5.1901	polonaise	17.4.42
46	KUCHERSKI née Kaminman Rywka Warsawia	19.5.1901	polonaise	17.5.42
47	KUCIANSKA Tauba Warsawia	25.1.1920	polonaise	27.4.42
48	SCHLESSEK Ella Berlin	19.12.1911	polonaise	27.9.41
49	KHINO née Apou Fortunée Alger	30.8.1904	française	17.1.42
50	KULERS Estera Sukloto	13.5.1913	polonaise	19.5.42
51	KONSAVINSKI femme Jablon Ghana Warsawia	26.12.21	polonaise	2.4.42
52	KONIKOVA Nellie Salonique	13.6.1908	hellène	11.6.42
53	KONIKLAUF Annette Warsawia	4.6.1914	polonaise	2.4.42

Mémorial de la Shoah, Paris - France

Extrait de la liste des déportés du convoi n°3.

« Encore bouleversée par ce que je viens d'apprendre, je fais à mon mari, par amour pour lui, la promesse de tout mettre en œuvre afin de reconstituer le déroulement des faits relatifs à la disparition de sa mère, retrouver les éléments susceptibles d'éclairer son dossier, et permettre enfin que la vérité se fasse jour et que soit rendu hommage, et surtout son honneur, à cette maman juive, innocente martyre d'Auschwitz, injustement accusée de l'abandon de son enfant. »

Monique Nadanowska



Les souvenirs de Joseph

L'acte de naissance de Joseph nous apprend qu'il est né le 17 janvier 1938 à Paris. Sa mère, domiciliée alors rue des Couronnes dans le quartier de Belleville (20e arrondissement), déclare sa naissance le lendemain à la mairie du 10e.



Elle a disparu alors qu'il était âgé de quatre ans. En dépit de ce jeune âge, Joseph a gardé quelques souvenirs de sa vie avant la disparition de sa mère, souvenirs peu nombreux mais bien ancrés dans sa mémoire.

Joseph se souvenait d'une maman aimante, douce, très belle avec de beaux cheveux. Il se rappelait de promenades qu'ils faisaient tous les deux dans un parc proche de leur domicile. Il savait qu'ils habitaient à Paris mais ne connaissait ni l'adresse de sa maison, ni celle de l'école où il était scolarisé.

Joseph se souvenait également de l'arrivée d'un petit frère à la maison, et de son décès. En effet, Monique a retrouvé la trace de ce petit frère prénommé Gérard, né le 21 décembre 1941 à Paris 18° et décédé à l'âge de trois mois, le 16 mars 1942. L'extrait d'état-civil indique que l'enfant est décédé au domicile de sa mère, 52 avenue de la Porte de Villiers à Levallois-Perret. Le document signale enfin que Szajndla était couturière.

Sur la disparition de sa mère en juin 1942, Joseph se rappelait qu'une jeune fille était venue le chercher à la sortie de l'école. Il la connaissait car elle le gardait quelquefois quand sa maman n'était pas là, mais il n'a jamais su son nom. Après l'école, cette jeune fille l'a ramené chez lui mais sa mère n'était pas là. Devant son absence prolongée, elle a conduit Joseph au commissariat de police le plus proche. Après une nuit passée au poste, un gardien de la paix l'a confié aux services de l'Assistance publique. Les recherches de Joseph et Monique n'ont pas permis d'identifier la jeune fille, mais il est certain qu'elle habitait Levallois-Perret, non loin du domicile de Joseph et Szajndla.

« Et ma mère ? »

Sur la demande du commissariat de Levallois-Perret, Joseph est admis le 17 juin 1942 dans le service des Enfants assistés de la Seine, au titre d'enfant « *recueilli temporairement* ». Du 17 juin au 8 juillet 1942, Joseph est déposé au centre d'accueil Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14^e). Le 8 juillet, une assistante sociale le conduit dans sa première famille d'accueil à Saint-Aubin-sur-Loire, en Saône-et-Loire. Il est élevé par un couple d'agriculteurs, en compagnie de la fille de la maison et d'un autre petit garçon, à peine plus âgé que Joseph et lui aussi enfant de l'Assistance. Ils resteront à jamais ses frère et sœur de cœur. En 1948, à l'âge de 11 ans, Joseph est placé dans une seconde famille, cette fois dans l'Allier à Gannay-sur-Loire. Durant toutes ces années, il n'a aucune nouvelle de sa mère, et d'ailleurs personne ne lui en parle.



*École de Gannay-sur-Loire 1949
Joseph est le premier du 2^e rang (assis) à côté de l'instituteur*

« Il ne manquera jamais de l'essentiel, mais il souffre beaucoup en silence de l'absence de cette mère et surtout de son amour. Il croyait toujours qu'elle reviendrait et ne comprenait pas lorsqu'on lui disait qu'elle l'avait abandonné. À plusieurs reprises, dans sa vie d'enfant, d'adolescent et même d'homme, il sera traité d'"assisté", de "bâtard". Il en sera très marqué, il ne pouvait répondre. »

Lorsqu'arrive l'âge de la première communion, une question se pose : Joseph est-il baptisé ? N'ayant aucune certitude sur ce sujet, le prêtre de la paroisse lui donne le baptême à l'église Saint-Jean-Baptiste de Gannay-sur-Loire, en accord avec sa famille d'accueil et l'Assistance publique. Né juif mais l'ignorant complètement, il devient catholique le 16 avril 1949.

Le 9 novembre 1953, l'administration réunit un conseil de famille en vue de sa naturalisation. Son dossier est donc rouvert, mais Joseph alors âgé de 16 ans n'apprend rien de plus sur la disparition de Szajndla. L'Assistance publique lui adresse simplement un courrier accompagné de la pièce justificative de sa naturalisation française en 1955.

Bien que très bon élève (en calcul particulièrement), Joseph ne poursuit pas sa scolarité après avoir obtenu son certificat d'études en 1952. Il travaille quelques temps comme employé dans sa seconde famille d'accueil, puis suit une formation d'horticulteur.

En 1958, Joseph a 20 ans. En mars, il est appelé sous les drapeaux pour faire son service. Après quatre mois de classe dans le 13^e bataillon de chasseurs alpins à Chambéry, il embarque à Marseille pour l'Algérie le 6 août 1958.

Il sert pendant deux ans au sein d'une unité combattante (1^{er} bataillon du 4^e régiment de zouaves jusqu'en novembre 1959, puis 4^e bataillon de zouaves). En 1959, Joseph a 21 ans et devient donc majeur. Toujours en Algérie, il s'empresse d'écrire à l'administration pour demander des informations sur sa famille. L'Assistance lui répond qu'il a été abandonné par sa mère et qu'on ne sait rien d'autre.



*1^{er}
bataillon
du 4^e
régiment
de zouaves*



Joseph en Algérie

À son retour d'Algérie en juin 1960, il effectue une formation de grutier. Son CAP en poche, il rentre dans une entreprise de travaux publics. Il y reste jusqu'en 1968, date à laquelle il obtient son concours d'entrée à la SNCF où il travaillera jusqu'à sa retraite en 1993.

*« Le 17 mai 1969,
nous nous marions.
Consciente de sa peine,
témoin de son chagrin
et du traumatisme
occasionnés par
l'abandon de sa
maman, loin d'être
apaisé, j'essaie de
l'aider dans ses
recherches familiales. »*



Un rendez-vous est obtenu au bureau départemental de l'Assistance publique à Moulins. L'employé qui reçoit le couple affirme ne rien pouvoir révéler sur le dossier de Joseph (qu'il a pris soin de poser sur le bureau), au motif qu'il y a eu abandon de la mère et que, par conséquent, le secret doit être gardé...

« Dépité, affreusement déçu, mon mari garde le silence, frustré de cette vérité qu'il aspire tant à connaître. Il perd alors tout espoir de retrouver un jour sa mère, ne sachant même pas si elle est encore en vie. »

Sur la première page du livret de l'Assistance publique qui accompagne l'enfant jusqu'à sa majorité, une lettre D avait été barrée et remplacée par une lettre A. La lettre D signifie que l'enfant a été seulement déposé à l'Assistance, alors que le A désigne un enfant abandonné.

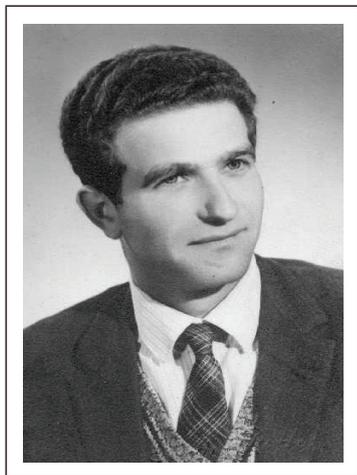
En 1991, Joseph et Monique contactent à nouveau l'Assistance. Cette fois, le couple insiste sur ce changement de catégorie (d'enfant déposé à enfant abandonné), changement étonnant car il intervient plusieurs années après la disparition de la mère de Joseph.

L'Assistance publique répond (quelques mois plus tard), et pour la première fois, Joseph et Monique apprennent enfin quelques informations nouvelles¹. En premier lieu, les renseignements donnés par l'administration corroborent les souvenirs d'enfance de Joseph. Il avait été déposé au commissariat de police de Levallois-Perret, la ville où il habitait avec sa mère à la date du 16 juin 1942. Il est aussi noté que Joseph a été transféré dans la catégorie Abandonné en 1950, car sa mère ne s'est jamais manifestée et n'a pas été retrouvée « *malgré les recherches entamées par les services compétents* ».

En 1997, Joseph et Monique contactent le consulat de Pologne en France, afin d'obtenir un extrait de l'acte de naissance de Szajndla. Si elle est décédée, une mention avec la date et le lieu du décès y figure peut-être. Mais l'acte de naissance ne mentionne aucun décès. Le document signale que Szajndla Rajzla Nadanowska est née le 15 juillet 1914² à Ostrowiec Swietokrzyski, de Chaja Blima Nadanowska et de père inconnu. Un dossier au nom de Szajndla Nadanowska, de la sous-direction des étrangers et passeports de la Préfecture de police, indique que le prénom du père de Szajndla est Joseph. Le document mentionne également la date d'arrivée de Szajndla en France : début 1937.

¹ Voir annexe.

² La majorité des autres documents retrouvés mentionne toutefois la date du 15 juin 1914.



Pour Joseph, les recherches s'arrêtent malheureusement là. Après un infarctus, atteint d'une grave maladie cardiovasculaire, il lutte pendant huit ans contre le mal qui finit par l'emporter le 5 décembre 2004.

*« La veille de son départ à l'hôpital, où il passera les cinq derniers mois de sa vie, alors que son état lui permettait à peine de parler, il trouvera encore la force d'évoquer une dernière fois avec moi le souvenir de celle qui n'a jamais quitté son cœur. En me regardant, il ne prononcera que cette phrase, cette interrogation : **“Et ma mère ?”** »*



L'enquête de Monique

En 2007, après sa terrible découverte sur Internet, Monique reprend donc l'enquête. Elle écrit au Mémorial de la Shoah, mais l'institution n'a pas d'autres informations à lui communiquer. Le Mémorial ne possède que la liste des déportés du convoi n°3 où figure le nom de la mère de Joseph. C'est cette liste qui permet d'inscrire Szajndla sur le « **Mur des noms** » du Mémorial.



Monique se tourne alors vers la communauté juive de Vichy, et rencontre William Athlan, président de l'Association culturelle israélite de Vichy et ses environs, et Hubert Peretz, président du Centre culturel Anne Franck de Vichy et membre de l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France (FFDJF), fondée et présidée par Serge Klarsfeld.

Monique contacte l'avocat et célèbre « **chasseur de nazis** ». D'emblée, Serge Klarsfeld accepte de l'aider, en commençant par l'orienter vers divers organismes, comme l'antenne parisienne du Yad Vashem, le Mémorial israélien dédié aux victimes juives de la Shoah. La démarche de Monique a permis de faire inscrire le nom de Szajndla Nadanowska dans la base de données conservée au sein de la « **salle des noms** » du Mémorial à Jérusalem.



Feuille de Témoignage דף עד

דף-עד לרישום והנצחה של הנספים בשואה: נא למלא דף עבור כל נספה בנפרד, בכתב ברור ובאותיות דפוס
Feuille de Témoignage pour la commémoration des Juifs qui ont péri dans la Shoah - inscrire chaque victime sur un formulaire
séparé, en lettre majuscule

<p>חוק זכרון השואה והגבורה חש"ג 1953 קובע בסעיף מס' 2 כי "תפקידו של יד ושם הוא לאסוף אל המולדת את זכרם של כל אלה כפי הם התיידדו שנפלו ומסרו את נפשם, ולתמו ולרדף באויב הנאצי ובעוריו, ולהציב שם חזר להם, לקהילות, לארגונים ולמוסדות שנחרבו בגלל השתייכותם לעם היהודי" La loi sur la commémoration des Martyrs et des Héros 5713-1953 stipule dans l'article 2: "Il incombe à Yad Vashem de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans l'Holocauste ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leurs noms ainsi que ceux des communautés, organisations et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives."</p>		
<p>מטרת הנספה (נרדפו). נא לרשם את שם הנספה בוד האחריו של התנועה. נא לא להדביק. Photo de la victime. Inscrire le nom de la victime au dos de la photo. Ne pas coller.</p>	<p>שם משפחה: שם המשפחה לפני הנישואין: שם פרטי: שם פרטי (גם חובה/כינוי):</p>	<p>Nom de famille de la victime: NADANOWSKA Nom de jeune fille: Nom de famille antérieur: SZAJUDLA</p>
<p>Titre: תואר:</p>	<p>Sexe: מין: F/M</p>	<p>Date de naissance: 15 Jun 1916 תאריך לידה: 15.6.1916 Age lors du décès: גיל משוער בעת המות:</p>
<p>Lieu de naissance: OSTROWILZ מקום לידה:</p>	<p>Région: מחוז:</p>	<p>Pays: ארץ: Pologne Nationalité: הולדת:</p>
<p>Père de la victime: שם פרטי:</p>	<p>Prénom: שם פרטי:</p>	<p>Nom de famille: שם משפחה:</p>
<p>Mère de la victime: שם פרטי:</p>	<p>Prénom: שם פרטי:</p>	<p>Nom de jeune fille: שם נעורים:</p>
<p>Conjoint/e de la victime: שם פרטי:</p>	<p>Prénom: שם פרטי:</p>	<p>Nom de jeune fille: שם נעורים:</p>
<p>Résidence permanente: מקום מגורים קבוע:</p>	<p>Région: מחוז:</p>	<p>Pays: ארץ: FRANCE Adresse: כתובת: 52 rue Paul de Lillies devallois Pont</p>
<p>Profession de la victime: מקצוע הנספה:</p>	<p>Lieu de travail: מקום העבודה:</p>	<p>Membre d'org. ou mouvement: חבר בארגון או בתנועה:</p>
<p>Résidence durant la guerre: מקום מגורים בזמן המלחמה:</p>	<p>Région: מחוז: Region Alsacienne</p>	<p>Pays: ארץ: FRANCE Adresse: כתובת: 52 rue Paul de Lillies devallois Pont</p>
<p>אירועים/פעולות ומקומות בזמן המלחמה (מעצר, גירוש, גטו, מחנה, צעדת מוות, מסתור, בריחה, התנגדות, לחימה): Lieux/activités durant la guerre: prison/déportation/ghetto/camp/marche de la mort/évasion/clandestinité/résistance/combat</p>		
<p>Lieu de la mort: מקום המות:</p>	<p>Région: מחוז:</p>	<p>Pays: ארץ: FRANCE Date de la mort: תאריך המות: Inconnue</p>
<p>Circonstances de la mort: Déportée à Auschwitz Par le convoi n°3 au départ de Drancy le 22/06/1942 סיבות המות: Inconnue</p>		
<p>אני, הח"מ, מצהיר/ת בזה כי העדות שמסרתי על פרטיה וכוונה ואמינות לפי מטיב ידיעתי ובהכרתי. ידוע לי כי דף עד זה וכל המידע שבו יהיו גלויים לציבור. Je, soussigné(e), déclare, en mon âme et conscience, que ce témoignage est conforme à la vérité. J'accepte que cette Feuille de Témoignage, avec toutes les données inscrites, soit accessible au public.</p>		
<p>Prénom: Monique שם פרטי:</p>	<p>Nom de famille: NADANOWSKA שם משפחה:</p>	<p>Nom de jeune fille/antérieur: DEMONT שם משפחה קודם:</p>
<p>Rue, No., Apt.: 5 Chemin des champs</p>	<p>Ville: Auvernes עיר:</p>	<p>Région: ALLIER אזור: 03000 מקוד:</p>
<p>Pays: FRANCE מדינה:</p>	<p>Je suis un survivant de la Shoah: כן / לא</p>	<p>Lien de parenté ou autre avec la victime: Belle הקרבה (משפחתית או אחרת) לנספה: Belle</p>
<p>בזמן המלחמה הייתי במתחבא/מסתור/זהות בדויה/ערוול/מחתרת (אם כן, נא למלא בנפרד שאילון לביצוע) Pendant la guerre j'ai été dans un camp/ghetto/forêt/la résistance/caché/sous fausse identité (cocher ce qui convient)</p>		
<p>Date: 23 Juillet 2007</p>	<p>Lieu: Auvernes (Allier) מקום:</p>	<p>Signature: M. A. חתימה:</p>
<p>"...ונחתי להם בביתי ובחומותי יד ושם.. אשר לא יכרת". ישעיהו נ"ז ה' "...je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom...qui ne périra pas". Esaie, LVI, 5</p>		

« Feuille de témoignage » du YAD Vashem remplie par Monique

Yad Vashem fournit à Monique d'autres adresses de services d'archives en Allemagne, en Pologne ou à Paris. Tous répondent à ses courriers, et les conditions de la disparition de la mère de Joseph se précisent. Ainsi le service d'archives de la Préfecture de police trouve le nom de Szajndla Nadanowska sur le registre des femmes de la prison des Tourelles (Paris 20^e), ancienne caserne reconvertie en centre d'internement. Elle y est enregistrée à la date du 16 juin 1942, très probablement suite à son arrestation par la police française. Elle est ensuite réclamée par les autorités allemandes le 22 juin avant d'être conduite à Drancy. A-t-elle été arrêtée après un contrôle d'identité ? Prise dans une rafle ? Pour Serge Klarsfeld, Szajndla a très certainement été arrêtée pour « **défaut de port d'insigne** », autrement dit de l'étoile jaune, rendue obligatoire depuis le 7 juin 1942 pour les juifs en zone occupée.

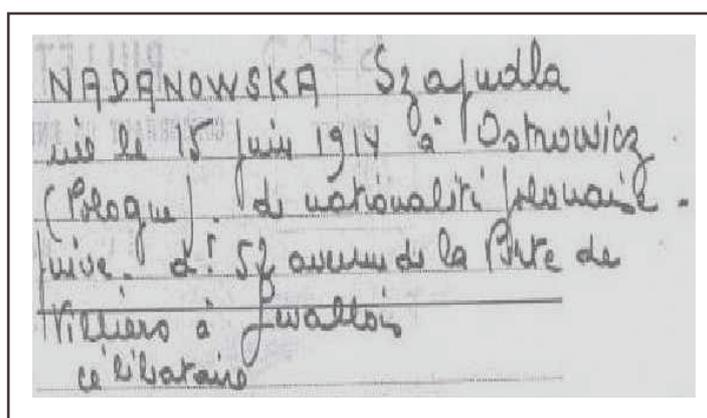
De la prison des Tourelles, Szajndla est conduite à Drancy où elle est aussitôt déportée à Auschwitz le 22 juin 1942. Selon le calendrier de la déportation de Serge Klarsfeld, ce convoi n°3 était composé de 934 hommes internés à Drancy et de 66 femmes extraites de la prison des Tourelles. Tous les déportés étaient juifs, et la plupart originaires de la région parisienne. Les 66 femmes (toutes âgées de moins de 42 ans), dont Szajndla fit partie, furent les premières femmes déportées de France. Le convoi arrive à Auschwitz le 24 juin. Sur les 1 000 déportés partis de Drancy le 22 juin 1942, il n'en demeurait plus en vie que 186 le 15 août de la même année (soit un taux de mortalité de 80 % en un peu moins de deux mois). Seulement 34 déportés de ce convoi, dont 5 femmes, ont survécu.

Le musée d'Auschwitz-Birkenau n'a pas pu communiquer la date du décès de Szajndla, car lors de l'évacuation du camp, les SS ont détruit une grande quantité d'archives. Les vérifications du Service international de recherches (SIR) du Comité international de la Croix-Rouge confirment que le départ pour Auschwitz a eu lieu le 22 juin 1942, mais le SIR n'a pas trouvé la date du décès de Szajndla.

En 2010, grâce aux démarches de son frère Louis Demont, président départemental de la Fédération nationale André Maginot de l'Allier et de l'Association générale des mutilés de la guerre (AGMG), et Emmanuel Dufour, directeur du Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de l'Allier, Monique obtient de la Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé le droit d'accéder au dossier de son mari.

Ce dossier comporte un bulletin de renseignement établi lors de l'admission de Joseph, ainsi que le rapport d'une enquête réalisée par les services de l'Assistance, rapport daté du 26 juin 1942, soit dix jours après la disparition de Szajndla ; à cette date, elle était déjà à Auschwitz depuis deux jours. Il est établi que Szajndla logeait depuis 1940 au 52 avenue de la Porte de Villiers à Levallois-Perret, dans un hôtel quasiment abandonné depuis le décès de la personne qui le tenait. La nouvelle gérante de cet hôtel pensait que Szajndla était en prison.

Dans le bulletin de renseignement rédigé par le service des Enfants assistés de la Seine le 17 juin 1942 lors de l'admission de Joseph, il est mentionné que sa mère est peut-être incarcérée à la prison de Saint-Lazare (elle y sera recherchée). Dans ce même document, il est explicitement indiqué que Szajndla était juive.



Bulletin de renseignement du 17 juin 1942

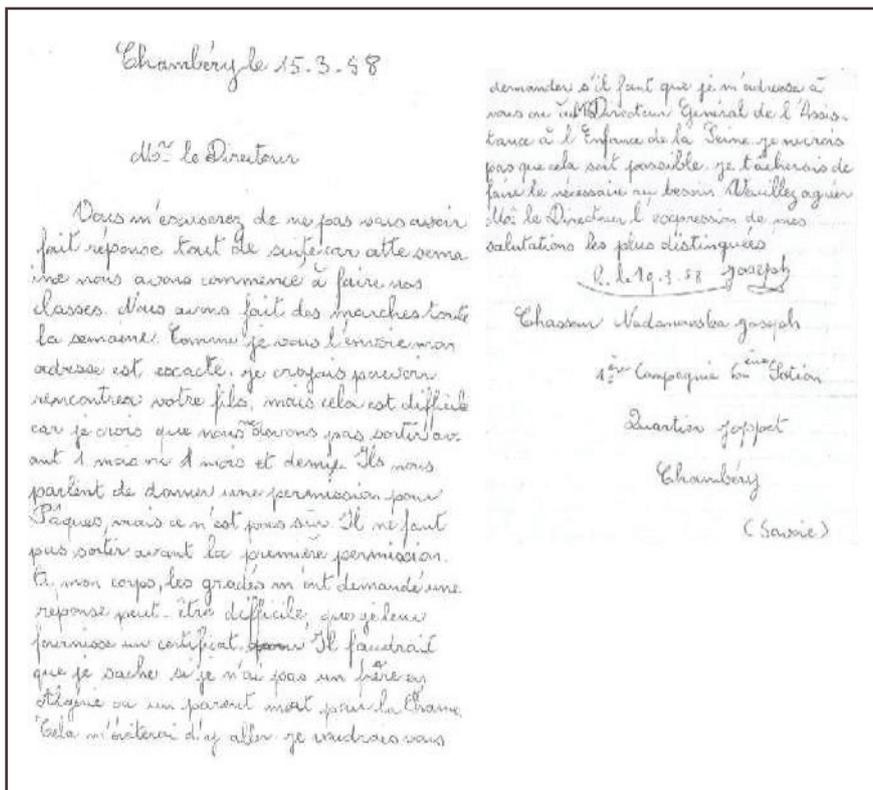
Ainsi l'administration a toujours su, depuis le premier jour, que la mère de Joseph était juive et qu'elle avait été très probablement arrêtée. L'arrestation puis la disparition d'une juive polonaise à Paris pendant l'été 1942 laissent peu de place au doute quant à la nature exacte de cette « **disparition** ». Non seulement l'Assistance n'a jamais communiqué ces informations à Joseph malgré ses demandes réitérées, mais elle lui a toujours fait croire qu'il avait été abandonné. Double peine infligée à Joseph, car à l'absence de sa mère s'est donc ajouté le sentiment d'abandon.

Parmi tous ces documents se trouve également une note manuscrite rédigée lors du conseil de famille de 1953 réuni pour la naturalisation de Joseph. À cette occasion, une main anonyme a écrit ces quelques mots :

~~Elle~~ elle a été immatriculée le
29/4/1930 c'est vrai, mais elle
était venue depuis le 17/8/1942
Je crois important de le dire! Elle
avait 4 ans! C'était en 1942
mère Polonaise -

L'auteur de cette note semble vouloir insister sur l'année de la disparition de Szajndla et sur sa nationalité polonaise, mais sans aller au bout de son allusion.

L'administration fournit par la suite à Monique un second dossier contenant des documents sur le placement de Joseph aux agences de l'Assistance de Bourbon-Lancy et Moulins. Monique découvre notamment des lettres écrites par Joseph lors de ses classes à Chambéry et pendant ses deux années de guerre en Algérie. Dans une lettre rédigée à Chambéry le 15 mars 1958, Joseph demande au service de l'Assistance s'il n'a pas un frère sous les drapeaux ou un parent Mort pour la France, car dans ce cas, il ne serait pas obligé d'aller combattre en Algérie. On lui répond qu'aucun service ne pourrait le renseigner, car étant un enfant abandonné, personne n'a de renseignement sur ses parents.



Joseph Nedanewka

Moulins, le 19 Mars 1958

Mon cher Joseph,

Il ne m'est pas possible de te faire le certificat attestant que tu as un frère sous les drapeaux en Algérie ou d'un de tes parents morts pour la France. Et Monsieur le Directeur Général ne le pourrait pas non plus.

En effet, tu appartiens à la catégorie "abandonné", c'est-à-dire que nous ne connaissons aucun renseignement sur tes parents.

Il ne semble pas que tu aies de frères et sœurs, tout au moins qui aient été admis dans le Service. Notre Administration attache, en effet, une très grande importance à ce que ses pupilles, frères et sœurs, se connaissent.

Or, rien, à ton dossier, n'indique que tu as des frères et sœurs qui soient, comme toi, nos pupilles.

Je souhaite de tout coeur que tes classes se poursuivent sans incident et que, bientôt, tu puisses sortir un peu.

Bon courage, mon cher Joseph, et crois à mes bien cordiales pensées.

le Directeur,

Joseph écrit de nouveau d'Algérie le 4 janvier 1959, et demande s'il pourra connaître, à sa majorité, son origine familiale. La réponse est la suivante : « *En ce qui concerne tes parents, je ne connais absolument rien sur eux, et même si j'avais su quelque chose, je ne pourrais te le dire. Je pourrai, à ta majorité, te délivrer ton certificat d'origine. Tu sauras ton lieu de naissance* ».

SP 81001 le 4.1.59

Monsieur le directeur

Avec un retard, je viens vous présenter mes meilleurs vœux pour 1959, je pense que ma lettre vous trouvera en bonne santé comme elle me laisse. Je croyais que l'assistance nous envoyait quelque chose pour Noël et je n'ai rien reçu, je viens vous demander s'il serait possible qu'à mes 21 ans rebelus, je puisse savoir mon origine et ma situation de famille. Si cela est possible je vous demanderais de m'en informer. Je voudrais savoir s'il est possible que vous m'envoyez un peu d'argent car les fêtes de fin d'année m'ont assez dépensé. Je n'ai reçu aucun collo. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Joseph

MOULINS 9.1.1959

Joseph Madanowka

Mon cher Joseph,

Je te remercie de tes bons vœux, et t'adresse les miens, bien affectueux.

Il est exact que nous envoyons une petite allocation spéciale d'argent de poche à l'occasion des fêtes de Noël. Cette année, ainsi que ton mandat du trimestre, te seront envoyés prochainement, fin janvier environ.

En ce qui concerne tes parents, je ne connais absolument rien sur eux, et même si j'avais su quelque chose je ne pourrais te le dire. Je pourrai, à la majorité, te délivrer ton certificat d'origine. Tu sauras ton lieu de naissance.

Je t'espère en parfaite santé et je pense que le moral est bon. Crois mon cher Joseph à mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,



Joseph en Algérie

La légèreté coupable de l'Assistance publique a donc privé Joseph de la vérité qu'il aspirait tant à connaître. Plutôt que de le laisser consulter son propre dossier et lui dire ce que l'on savait depuis toujours, à savoir que sa mère était juive et qu'elle avait été très certainement arrêtée (et donc probablement déportée), on s'est contenté de lui répondre toute sa vie qu'il avait été abandonné par elle et qu'on ne savait rien d'autre, avec les conséquences malheureuses sur le plan psychologique qu'une telle affirmation induit.

Les conséquences de cette attitude furent aussi matérielles, car Joseph aurait pu prétendre au statut de pupille de la Nation. Il aurait ainsi bénéficié de l'accompagnement de l'État. Il ne serait également pas parti combattre en Algérie.

Comment un tel dysfonctionnement a-t-il pu se produire ? Lors des nombreuses démarches de Joseph et Monique, quelqu'un a-t-il simplement pris la peine de consulter son dossier ? Si oui, pourquoi ne lui a-t-on jamais rien dit sur la disparition de Szajndla ? Et enfin pourquoi, en plus de lui dissimuler la vérité, lui a-t-on infligé une souffrance supplémentaire en lui faisant croire toute sa vie qu'il avait été abandonné sciemment par sa mère ? Régulièrement informé par Monique de l'état de ses recherches, Serge Klarsfeld publie dans le bulletin de son association, dont Monique est devenue membre, un récit sur l'histoire de Joseph et de Szajndla. Il écrit également à la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris pour lui demander un rendez-vous afin d'évoquer, avec Monique, le cas de son mari. À ce jour, l'Assistance publique n'a toujours pas répondu.



Monique en compagnie de M^e Serge Klarsfeld, président de l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France (FFDJF), Emmanuel Dufour, directeur du Service départemental de l'ONACVG de l'Allier, et Louis Demont, président départemental de la Fédération nationale André Maginot de l'Allier et de l'Association générale des mutilés de la guerre (AGMG).

En octobre 2010, les Archives nationales informent Monique qu'un dossier de police administrative (surveillance des étrangers) au nom de Szajndla Nadanowska a été trouvé. Elle se rend aussitôt à Fontainebleau.

«À l'ouverture du document présenté par la présidente de salle, je découvre, bouleversée, deux photos de la mère de mon mari. Ainsi je peux enfin découvrir le visage de celle dont j'ai tellement entendu parler. À cet instant, très émouvant, je pense très fort à mon mari, lui qui souhaitait tellement avoir une photo d'elle. Ce fut pour moi l'instant le plus poignant ressenti tout au long de mes recherches, ma plus belle victoire.»



Conclusion par Monique Nadanowska

«J'ai partagé avec mon mari sa souffrance et son traumatisme provoqués par la disparition subite de sa maman, mais pire encore par l'ignorance de la vérité. Cette souffrance-là, bien souvent muette, n'est pas quantifiable. Mon mari est parti, ignorant tout sur le destin tragique de sa maman, mais marqué jusqu'à la fin de sa vie par des blessures dont on ne guérit jamais, celles de l'abandon.»



Monique et Joseph sur l'île d'Oléron en 1984

Annexe

DÉPARTEMENT DE PARIS



DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ

SOUS-DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

BUREAU DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
Service des Archives et du Contentieux
Bureau 336 - CV/AM
Dossier NADANOWSKA - n° 266 544

Paris, le 13 MAI 1992

Monsieur,

Par courrier du 14 décembre 1991, vous avez sollicité des informations contenues dans votre dossier, notamment en ce qui concerne votre changement de catégorie, survenu le 29 avril 1956.

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été admis à titre temporaire dans le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, le 17 juin 1942, à la demande du Commissariat de Police de la Circonscription de Levallois-Perret, et suite à la disparition de votre mère, Szajuda NADANOWSKA, née le 15 juin 1914 à OSTROWICZ (Pologne).

Votre mère ne s'étant jamais manifestée auprès du Service, et n'ayant pu être retrouvée malgré les recherches entamées par les services compétents, vous avez alors été immatriculé parmi les pupilles de l'Etat le 29 avril 1956, en vertu des lois du 10 janvier 1849 et du 15 avril 1943 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.

En espérant vous avoir apporté l'éclaircissement souhaité, et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Attaché des Services Extérieurs

C. BUCH

Reconnaissance et réparation

Il est 9 heures ce Lundi 16 Novembre 2015, Monsieur Thierry Meunier, directeur du Foyer départemental de l'enfance de l'Allier, et moi-même, arrivons à la gare de Moulins. Dans le hall, nous attendent Monsieur Emmanuel Dufour, directeur de l'Office national des anciens combattants de l'Allier (ONAC) et Monsieur Louis Demont, président départemental de la Fédération nationale André Maginot.

Nous sommes là pour accueillir Maître Serge Klarsfeld et Madame Beate Klarsfeld, qui doivent arriver par le train de Paris dans quelques minutes.

Tous les deux, nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation, à une cérémonie commémorative, en l'honneur de mon mari Joseph et de sa maman Szajndla Nadanowska.

En effet à 11 heures ce matin même, une plaque à leur mémoire doit être dévoilée au Foyer départemental de l'enfance de l'Allier, à Moulins. L'unité parent-enfant de ce foyer, prendra alors le nom officiel de Centre parental départemental Joseph Nadanowska ...

Il faut revenir au début de l'année 2015 pour comprendre le cheminement des événements.

En Janvier 2015, je reçois un appel téléphonique de Monsieur Thierry Meunier, directeur du Foyer départemental de l'enfance de l'Allier, qui m'explique, que lors d'une conversation avec Monsieur Emmanuel Dufour, Directeur de l'O.N.A.C de l'Allier, celui-ci lui parle de l'Histoire de mon mari, et lui fait part de mes recherches, et de l'écriture de ma brochure. Très ému par ce récit, concernant un ancien pupille de l'assistance publique, Monsieur Meunier m'explique qu'il souhaiterait qu'une cérémonie en hommage à mon mari et sa maman, puisse avoir lieu au foyer de l'enfance, cérémonie au cours de laquelle serait dévoilée une plaque commémorative. Cette plaque, serait apposée sur le mur du Centre départemental de l'enfance. Ce centre qui fait partie du Foyer de l'enfance, a pour mission, l'accompagnement parent-enfant, au titre de la protection de l'enfance. Ce Centre parental porterait alors le nom officiel de Centre parental Joseph Nadanowska.

Ce projet me touche au coeur

Monsieur Meunier organise alors une rencontre au Conseil départemental de l'Allier, avec Madame Françoise Lacarin, qui à cette date était vice-présidente du Conseil départemental de l'Allier, et également présidente du conseil d'administration du Foyer de l'enfance. Monsieur Emmanuel Dufour assiste également à cet entretien. Madame Lacarin, touchée par le récit de l'histoire de mon mari, exposé par Monsieur Meunier, donne son accord pour la pose de cette plaque. Elle soumet cette proposition au président du Conseil départemental de l'époque, Monsieur Jean-Paul Dufrègne qui valide le projet.

Il ne reste plus qu'à fixer la date de la cérémonie.

Dans l'intervalle, au printemps 2015, ont lieu les élections des conseillers départementaux.

A l'issue du scrutin, une nouvelle majorité est élue. Madame Nicole Tabutin, devient vice-présidente du nouveau Conseil départemental de l'Allier, et remplace Madame Lacarin au conseil d'administration du Foyer de l'enfance. Tous sont très touchés par cette histoire et avec l'aval de Monsieur Gérard Dériot, nouveau président du Conseil départemental de l'Allier, le projet est définitivement adopté.

Une date est retenue pour la cérémonie, ce sera le Lundi 16 Novembre 2015 à 11 heures au foyer départemental de l'Enfance, rue de la Motte à Moulins, en présence de Beate et Serge Klarsfeld.

Retour au foyer de L'Enfance ce Lundi 16 Novembre 2015

Beate et Serge Klarsfeld sont très entourés à leur arrivée au Foyer de l'enfance, par les invités à la cérémonie. Un interview de Serge Klarsfeld à lieu dans le bureau de Monsieur Meunier.

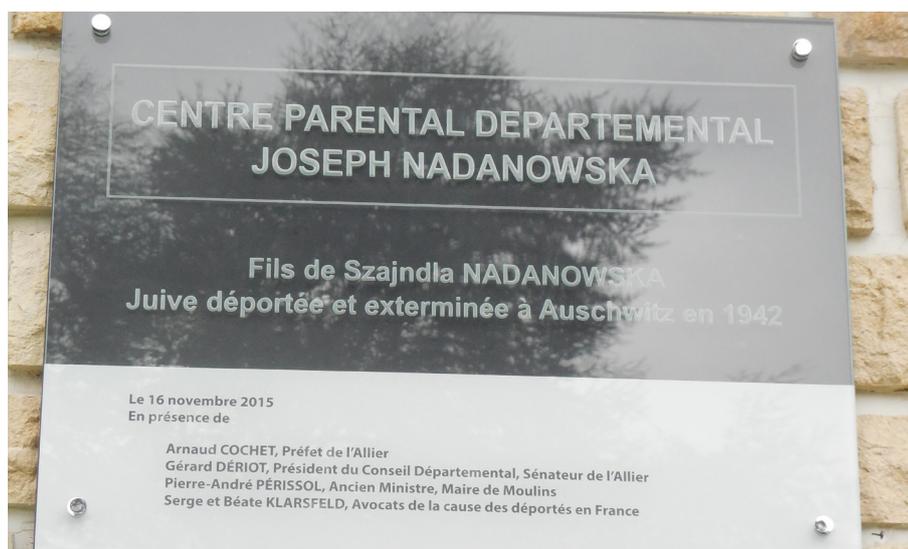
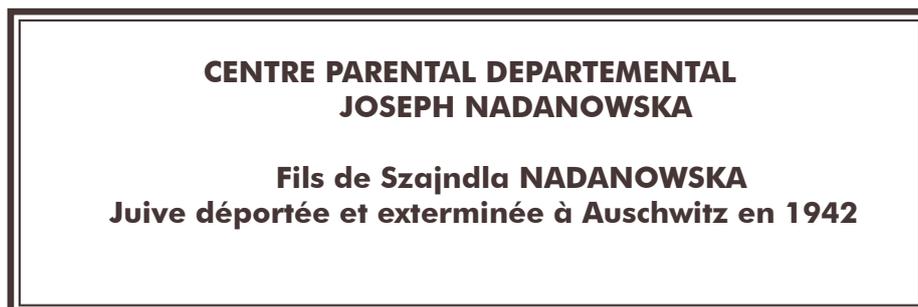
Madame Leila Aberkane, journaliste au Journal « La Montagne » mène l'interview, au cours duquel, Serge Klarsfeld retracera l'histoire tragique de Szajndla et les situations bouleversantes qui en découleront pour mon mari.

Serge et Beate Klarsfeld ont consacré leur vie entre autres à la cause des déportés, et je les remercie, ici encore une fois, de m'avoir soutenue dans ma quête de la vérité.

Ce fut ensuite le dévoilement de la plaque, par Serge et Beate Klarsfeld, Présidents de l'association des Fils et filles des déportés juifs de France, ainsi que par Gérard Dériot président du Conseil départemental de l'Allier, Nicole Tabutin, présidente du conseil d'administration du Foyer départemental de l'enfance de l'Allier, Pierre-André Périssol, ancien ministre, maire de Moulins, Thierry Meunier, directeur du Foyer départemental de l'enfance de l'Allier, et moi-même.

Étaient également présents à cette cérémonie, Monsieur Emmanuel Dufour, directeur de l'Office national des anciens combattants de l'Allier, Monsieur Louis Demont, président départemental de la Fédération nationale André Maginot, Madame Marie-Françoise Lacarin, Conseillère départementale, Madame Michèle London, présidente de l'Association culturelle Israélite de Vichy, venue avec plusieurs membres de la communauté juive.

Sur la plaque dévoilée on peut lire :



*Je contemple cette plaque. J'ai encore du mal à réaliser. L'image de mon mari Joseph ne me quitte pas .
Entourée de ma famille, de mes amis, j'écoute très émue les paroles chaleureuses des différentes personnalités qui s'expriment tour à tour, et qui nous font partager leur émotion.*

Moment d'émotion, très fort, lorsque l'assemblée présente est invitée par le Président du Conseil Départemental à observer une minute de silence à la mémoire des victimes des terribles attentats qui ont eu lieu trois jours avant à Paris le 13 Novembre 2015.



Dévoilement de la plaque en hommage à Joseph NADANOWSKA au foyer départemental de l'enfance de l'Allier - Moulins le 16 novembre 2016



*Monique Nadanowska, en compagnie de Beate et Serge Klarsfeld
lors du dévoilement de la plaque*



Serge Klarsfeld lors de son allocution





Allocution de Madame Monique Nadanowska



Monsieur Gérard Dériot, président du Conseil départemental de l'Allier, avec de gauche à droite Monsieur Thierry Meunier directeur du Foyer départemental de l'enfance de l'Allier, Maître Serge Klarsfeld, Madame Beate Klarsfeld, Madame Monique Nadanowska lors de la cérémonie.

Depuis de longs mois, Serge Klarsfeld avait demandé à être reçu par la direction de l'Assistance publique à Paris, afin d'évoquer le cas de Joseph, et demander une réparation symbolique de cette institution. Les demandes étaient toujours restées vaines, sans aucune réponse de leur part. Jusqu'à ce jour, où Monsieur Martin Hirsch est nommé directeur de l'Assistance publique-Hopitaux de Paris (AP-HP). Maître Klarsfeld renouvelle alors sa demande d'être reçu. Martin Hirsch lui accorde une entrevue. Au récit de l'Histoire de mon mari fait par Serge Klarsfeld, Martin Hirsch est profondément touché et mesure parfaitement la souffrance de mon mari, face au silence de l'Assistance publique sur la disparition de sa maman. Serge Klarsfeld propose alors, en réparation la pose d'une plaque en hommage à Joseph et à sa maman, et pressentant que le cas de mon mari ne soit pas isolé, demande aussi à Martin Hirsch d'étendre les recherches, afin de savoir si d'autres enfants juifs avaient connu un destin similaire. Martin Hirsch accède à ses demandes et décide qu'en réparation une plaque sera apposée au siège même de l'Assistance publique à Paris, et confie alors à un groupe d'historien conduit par Antoine Rivière, historien, Maître de conférence à Paris VIII, la mission de faire une étude approfondie sur les enfants Juifs confiés à l'Assistance publique pour la période 1940-1944.

La cérémonie commémorative, organisée par l'Assistance publique, a lieu à Paris le 21 Janvier 2016. Présente à cette cérémonie, je suis venue accompagnée de Monsieur Thierry Meunier et Monsieur Louis Demont. Serge Klarsfeld, Beate Klarsfeld et Arno Klarsfeld sont là. Ils sont venus, accompagnés d'une importante délégation de leurs associations "les Fils et filles de déportés juifs de France". Leur présence à tous à mes côtés m'honore et me touche beaucoup.

Quelle ne fut pas mon émotion lorsque Monsieur Martin Hirsch s'est avancé vers moi en me serrant la main. Il m'a alors présenté ses excuses au nom de l'Assistance publique. Un moment très fort que je n'oublierai jamais.

Dans son discours, empreint d'une grande humanité, il déclara :

« Joseph s'est heurté au mur du silence, qu'a cru devoir dresser l'Assistance publique entre lui et sa mère, déportée, et qu'il n'est que justice, que le mur de l'AP-HP honore sa mémoire, malheureusement à titre posthume ».

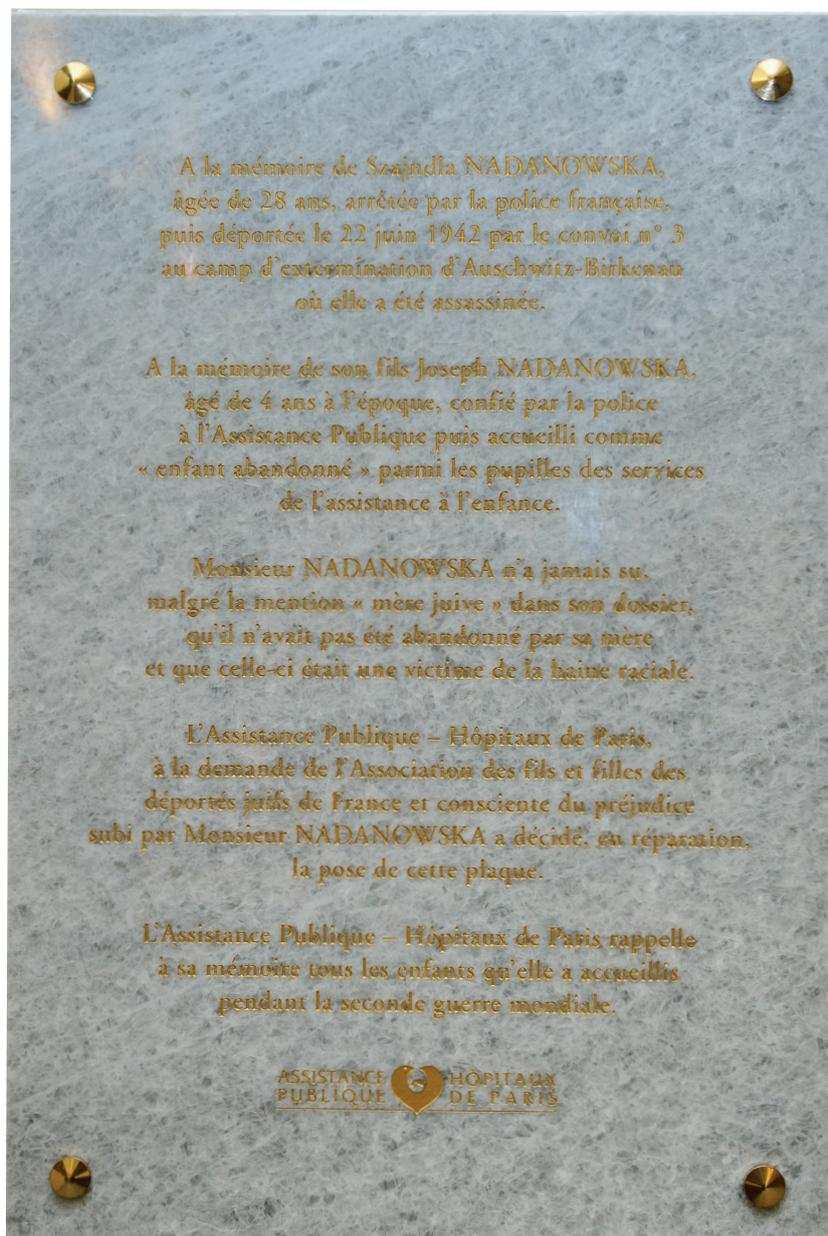
Monsieur Antoine Rivière nous fera part, à son tour, du résultat des premiers travaux menés dans le cadre de l'Etude historique sur les enfants de confession juive recueillis par l'Assistance publique (1940-1944).

Dans un poignant discours Serge Klarsfeld fera ressortir le destin tragique de Szajndla, la maman de Joseph. Il évoquera son arrestation, son emprisonnement aux tourelles, d'où elle partit pour Drancy, avant Auschwitz.

Monsieur Martin Hirsch, Maître Serge Klarsfeld et moi-même, dévoilons alors la plaque commémorative, apposée sur le mur, dans le hall du siège de l'Assistance publique-hopitaux de Paris, située 3 Avenue Victoria 75003 Paris.



Le texte est gravé en lettres d'or sur le marbre gris.



Ma présence ici, dans ce lieu symbolique, me paraît irréaliste. Je pense si fort à toi. Que de chemin parcouru depuis ce soir de Janvier 2007 où j'ai découvert la vérité.

Je ressens une grande satisfaction d'avoir atteint le but que je m'étais fixé, beaucoup de fierté aussi pour toi et ta maman, mais au fond de moi, tellement de tristesse, de regrets que tu sois parti frustré de la vérité.

J'ai mis toute ma force, toute ma volonté, mais surtout tout mon amour pour toi en retrouvant ton passé, en te rendant ta véritable histoire, en te liant à tes racines. Tu le méritais, car tu as beaucoup souffert de ton enfance. Et puis ce combat, je l'ai mené aussi pour ta maman Szajndla. J'ai tellement été bouleversée quand j'ai découvert son terrible destin. Tu me parlais si souvent d'elle. Tes souvenirs de ta courte période de vie passée auprès d'elle étaient peu nombreux mais tellement précis.

A la lecture de documents que j'ai retrouvés, j'ai pu comprendre combien elle t'aimait. Je suis sûre que tu aurais été heureux et soulagé d'apprendre qu'elle ne t'avait jamais abandonné, mais je sais aussi le chagrin qui t'aurait envahi en apprenant sa mort dans des conditions abominables.

Je ne pouvais pas laisser les choses en l'état. Vous aviez le droit, ta maman et toi, d'exister dans la mémoire pour ce que vous étiez vraiment. Toi, tu avais le droit à ton passé, à la vérité. Ta maman, elle, avait le droit de retrouver son honneur et la reconnaissance de son martyr.

« Jusqu'au bord de ta vie
Tu porteras ton enfance
Ses fables et ses larmes
Ses grelots et ses pleurs

Tout au long de tes jours
Te précède ton enfance
Entravant ta marche
Ou te frayant un chemin »

Andrée CHEDID

**Cérémonie commémorative,
organisée par l'Assistance publique
à Paris le 21 Janvier 2016**



Allocution de **Monsieur Martin Hirsch**, directeur de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (AP-HP)









Allocution de **Serge Klarsfeld**, président de l'association des *Fils et filles des déportés juifs de France*



Allocution de **Antoine Rivière**, historien, Maître de conférence à Paris VIII



Dévoilement de la plaque commémorative
en hommage à **Joseph et Szajndla**
Hall de l'AP-HP Paris





de gauche à droite

**Béate Klarsfeld, Thierry Meunier, Louis Demont,
Monique Nadanowska, Serge Klarsfeld, Martin Hirsch
et Arno Klarsfeld**

Le mot de Serge Klarsfeld

« **Passé retrouvé** » tel est le titre de la brochure que Monique Nadanowska a consacré à l'enquête victorieuse qu'elle a menée pour découvrir le mystère que n'avait pu percer son mari, Joseph et qui l'avait hanté toute sa vie : qui était sa mère qui l'avait abandonné à Paris en Juin 1942 ?

L'Assistance publique ne lui avait pas ouvert son dossier et n'avait pas répondu à ses questions d'adolescent et d'adultes qu'en prétendant que cet abandon avait été volontaire. Ce n'est qu'après la mort de Joseph en 2004 que Monique, au terme de multiples démarches, aidée par plusieurs associations, dont la nôtre, a appris la vérité : l'arrestation de Szajndla, la mère, parce que juive et le dépôt de Joseph par la police de l'Assistance publique. Joseph a été privé par l'Assistance publique de son identité profonde, de la connaissance de son destin familial, de l'amour qu'il aurait pu avoir pour une mère martyre, de rester en France au lieu de participer à la guerre d'Algérie, de bénéficier de dédommagements qu'il était en droit de recevoir, de faire des études supérieures au lieu de travailler dès son plus jeune âge. Une fois la vérité acquise, Monique Nadanowska ne s'est pas résignée à la garder pour elle seule. La faire connaître, c'était réhabiliter la mémoire de la mère de Joseph ; il aurait certainement approuvé cette mission qu'elle s'imposait par amour pour lui qui n'était pas là. Sur le plan local, dans l'Allier où vivaient Joseph et Monique, le Foyer départemental de l'enfance a décidé de prendre le nom de Centre parental départemental Joseph Nadanowska. À Paris, grâce à Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance publique, qui a répondu à ma double demande, une plaque commémorative rappelant cette tragédie et la responsabilité de l'Assistance publique a été apposée au siège social et central de l'Assistance publique. D'une part, une remarquable étude menée par le professeur Antoine Rivière

a été rendue publique, révélant que des centaines d'enfants juifs qui avaient été confiés à l'Assistance publique de Paris avant ou pendant la guerre n'avaient pas été arrêtés. Ni la Gestapo, ni la police de Vichy n'avaient tenté d'y pénétrer, alors que les hôpitaux, les sanatoriums, les hospices et même les asiles d'aliénés avaient pu être investis par les chasseurs de Juifs. Sans doute la tradition stricte du secret de l'Assistance publique a-t-elle joué en sa faveur. À ces plaques, à cette étude passionnante qui déclenchera d'autres travaux universitaires dans les Assistances publiques de province, est venue s'ajouter une page du journal «le Monde» lue par des centaines de milliers de lecteurs et qui, comme l'étude de l'Assistance publique, transporte vers l'avenir cette émouvante histoire d'amour filial et conjugal : la belle-fille a réussi à réhabiliter sa belle-mère et à obliger une grande institution, l'Assistance publique, à revenir sur son passé, à le scruter, à l'expliquer et à en tirer une conclusion qui contraste heureusement avec son rôle dans l'histoire personnelle de Joseph Nadanowska : l'Assistance publique de Paris a aidé à coup sûr à sauver de la Shoah près de 200 enfants juifs et peut-être même plus du double. Sans Monique Nadanowska et sans notre intervention comme toujours en quête de la vérité historique et sans Martin Hirsch à sa tête, l'Assistance publique n'aurait jamais su qu'elle méritait collectivement le titre du **« juste parmi les Nations »**.

Serge Klarsfeld,
*Président de l'association des Fils
et filles des déportés juifs de France*

Remerciements

Mes remerciements vont à toutes ces personnes et associations pour l'aide qu'elles m'ont apportée dans le suivi de mes recherches ainsi que dans l'aboutissement de la reconnaissance et sans qui cette brochure n'aurait pu être réalisée.

BEATE ET SERGE KLARSFELD

MONSIEUR MARTIN HIRSCH,

Directeur de l'Assistance publique, Hôpitaux de Paris (AP-HP)

MONSIEUR ANTOINE RIVIÈRE,

Historien, Maître de conférence à Paris VIII

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

MONSIEUR PIERRE MONZANI,

Préfet de l'Allier au moment de mes recherches

MONSIEUR LOUIS DEMONT,

Président départemental de l'Allier de la Fédération nationale André Maginot et de l'Association générale des mutilés de la guerre (AGMG)

MONSIEUR THIERRY MEUNIER,

Directeur du Foyer départemental de l'enfance de L'Allier

MADAME NICOLE TABUTIN,

Présidente du conseil d'administration du Foyer départemental de l'enfance de l'Allier

MONSIEUR EMMANUEL DUFOUR,

Directeur départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de l'Allier

MONSIEUR WILLIAM ATHLAN,

Président d'honneur de l'Association culturelle israélite de Vichy et ses environs (ACIVE)

MONSIEUR HUBERT PERETZ,

Président du Centre culturel Anne Franck de Vichy et membre de l'association des Fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF)

YAD VASHEM

LE MEMORIAL DE LA SHOAH DE PARIS

LES ARCHIVES NATIONALES À FONTAINEBLEAU

MONSIEUR LUDOVIC ZANELLA,

Coordonnateur mémoire et communication Auvergne-Limousin de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Merci aux médias qui ont sensibilisé l'opinion, plus particulièrement :

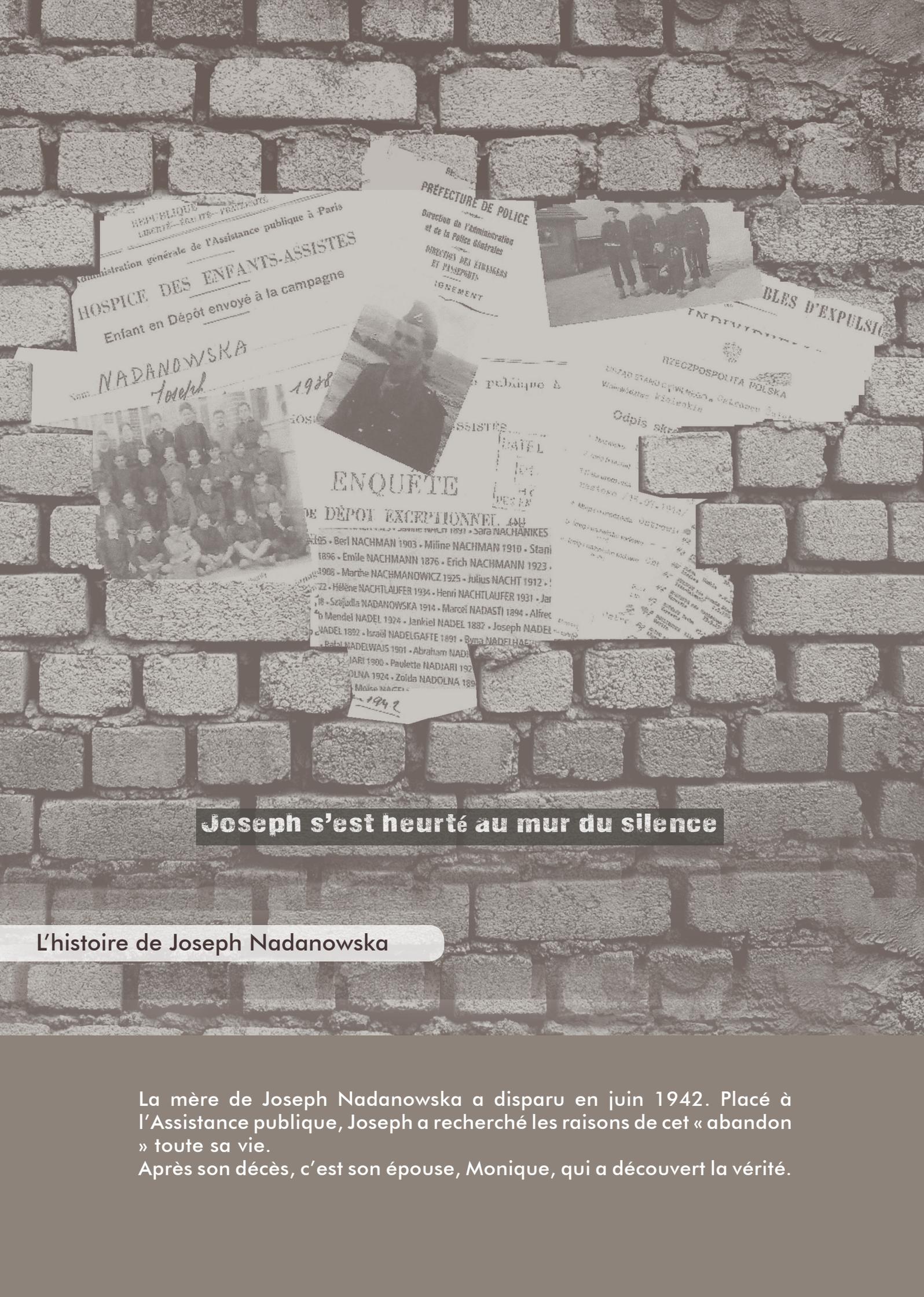
LOUISE MALNOY (I24 NEWS)

ARIANE CHEMIN (LE MONDE)

NATACHA POLONY (EUROPE UN)

LEILA ABERKANE (LA MONTAGNE)

LE JOURNAL LA CROIX



Joseph s'est heurté au mur du silence

L'histoire de Joseph Nadanowska

La mère de Joseph Nadanowska a disparu en juin 1942. Placé à l'Assistance publique, Joseph a recherché les raisons de cet « abandon » toute sa vie.

Après son décès, c'est son épouse, Monique, qui a découvert la vérité.